

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Cheval-piege-8-morts-et-20-blesses-dans-un-attentat-en-Colombie>

Cheval piégé : 8 morts et 20 blessés dans un attentat en Colombie

- Les Cousins - Colombie -

Date de mise en ligne : samedi 13 septembre 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Huit personnes ont été tuées et vingt blessées mercredi dans un attentat commis avec un cheval piégé à Chita, au centre de la Colombie, a-t-on appris de source policière.

Par Agence France-Presse

Bogota, mercredi 10 septembre 2003

Les explosifs chargés sur l'animal ont explosé en pleine rue, à 400 mètres d'un commissariat de police et près d'un collège dans cette petite ville située à 200 km au nord de Bogota, a précisé le commandant de la police locale, le général Luis Alfredo Rodriguez.

« Cinq personnes - deux hommes, deux femmes et un enfant - ont été tuées sur le coup par la déflagration de deux charges explosives, et trois autres sont décédées par la suite durant leur transport à l'hôpital », a ajouté le général Rodriguez.

17 guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) avaient été abattus par l'armée samedi dans une montagne proche de Chita.

L'utilisation d'animaux piégés, comme des ânes, des porcs et des chevaux, a déjà eu lieu en Colombie dans le passé, à l'image de ballons de football ou encore de bicyclettes bourrés de dynamite, dans des attentats attribués pour la plupart à la guérilla par les autorités.

L'ONU condamne l'attentat et appelle les FARC à s'expliquer

Par france-Presse

Bogota, vendredi 12 septembre 2003

Le Haut commissariat de l'ONU en Colombie pour les droits de l'Homme a condamné vendredi le sanglant attentat au cheval piégé à Chita (centre) mercredi, et appelé les rebelles des FARC à s'expliquer.

« Le crime commis à Chita constitue une grave atteinte au droit humanitaire international », a indiqué ce bureau des Nations unies à Bogota, avant « d'appeler le commandement des FARC à s'expliquer sur ce crime, et à prendre des mesures pour que ses membres respectent les recommandations adressées aux groupes armés illégaux par le Haut commissariat pour les droits de l'Homme.